

ATTESTATION DE SURCHARGE

En cas de surcharge sur la date de vente reportée sur la carte grise, vous joindrez à votre dossier cette attestation dûment complétée et signée par le titulaire de la carte grise ainsi que sa pièce d'identité.

Je soussigné(e)

Domicilié au :
.....

Certifie avoir vendu le véhicule immatriculé :

A Monsieur/ Madame :

Fait à, le.....